



ADMIS(E)

À L'ÉCOLE CENTRALE DE LYON

Informations administratives

RÉSERVER UNE PLACE EN RÉSIDENCE

RÉSIDENCE PAUL COMPARAT (GÉRÉE PAR L'ÉCOLE)

Redevance et réservation

Loyer mensuel par chambre pour l'année 2018-2019 : **340 €**.

Le paiement s'effectue chaque mois. Il est possible de bénéficier **sous conditions** d'une allocation logement à caractère social (ALS) versée par la Caisse d'Allocations Familiales pour un montant d'environ 85 €.

Si vous faites le choix de la résidence Paul COMPARAT, veuillez envoyer la **fiche « choix de résidence »** ainsi qu'un **chèque du montant du loyer** (non restitué si l'étudiant renonce à occuper sa chambre ou est absent à la rentrée sans justificatif) aux résidences de l'École.

Fiche

« Choix de résidence »

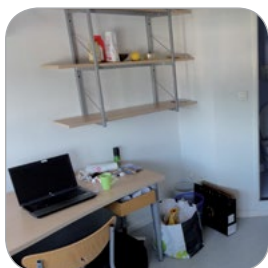
<http://bit.ly/Inscr2018>



École Centrale de Lyon
Résidences

36 avenue Guy de Collongue
69134 ÉCULLY

Accueil



Résidence
Paul Comparat



à partir du 23 août 2018
lundi-vendredi
10h-16h

Documents à donner impérativement lors de la remise des clés (en aucun cas les clés ne seront remises à une tierce personne ou en l'absence de l'un de ces documents) :



Chèque de dépôt
de garantie

Prévu par le règlement intérieur de l'École (de l'ordre de 500€), encaissé courant septembre.



Approbation
du règlement

Approbation du règlement intérieur de la résidence à signer sur place.



Photo
d'identité



RIB

RÉSIDENCE PAUL-ÉMILE VICTOR GÉRÉE PAR ADOMA

Redevance et réservation

Loyer mensuel par studio pour l'année 2018-2019 compris entre **468,08 €** et **612,64 €** (selon taille).

Une **caution représentant un mois de loyer** est demandée et les frais de dossier s'élèvent à **100 €**. L'**assurance locative** est à fournir par l'étudiant dès son arrivée. Le paiement s'effectue chaque mois. Il est possible de bénéficier **sous conditions** de l'APL de la Caisse d'Allocations Familiales (environ 148 € pour les non-boursiers et 177 à 224 € pour les boursiers).

Si vous faites le choix de la résidence Paul-Émile VICTOR, veuillez envoyer **par mail uniquement** la fiche « choix de résidence ». Un pré-dossier vous sera alors transmis par mail avant confirmation par la direction de l'École Centrale de Lyon de votre inscription.



Accueil

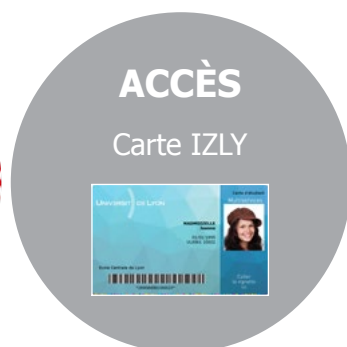


Résidence Paul-Émile VICTOR



tout l'été
lundi-vendredi
9h-12h et 14h-17h

ACCÈS AU RESTAURANT UNIVERSITAIRE



L'accès se fait avec votre **carte IZLY**. La carte vous sera remise par l'École Centrale de Lyon à la rentrée. Dès réception, vous devez **activer le lien reçu** sur votre compte de messagerie. Vous pourrez alors **charger la carte** sur mobile via l'application IZLY et l'utiliser.

Si la mise en fonctionnement nécessite un délai supplémentaire, le CROUS vendra sur la chaîne de rentrée des **tickets repas à payer en espèces**.

DÉMARCHES OBLIGATOIRES POUR VOTRE INSCRIPTION



Avant tout, votre inscription au CROUS

Avant de vous inscrire, vous devez vous acquitter de la **Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC)** sur le site national MesServices.Etudiant.gouv.fr.

Pour ouvrir un compte sur ce portail, il faudra votre numéro d'Identifiant National Etudiant (INE). Si vous arrivez pour la première fois dans l'enseignement supérieur français, vous ne disposez pas encore de ce numéro, vous devrez alors fournir une copie de votre pièce d'identité et une attestation sur l'honneur de votre volonté de vous inscrire (modèle en ligne sur le site Internet de l'École).

La cotisation est de **90 €**. Les boursiers CROUS sont exonérés mais **doivent faire la démarche** d'inscription. Les étudiants internationaux en double-diplôme par le biais d'un accord d'échange ne sont pas concernés par cette démarche.

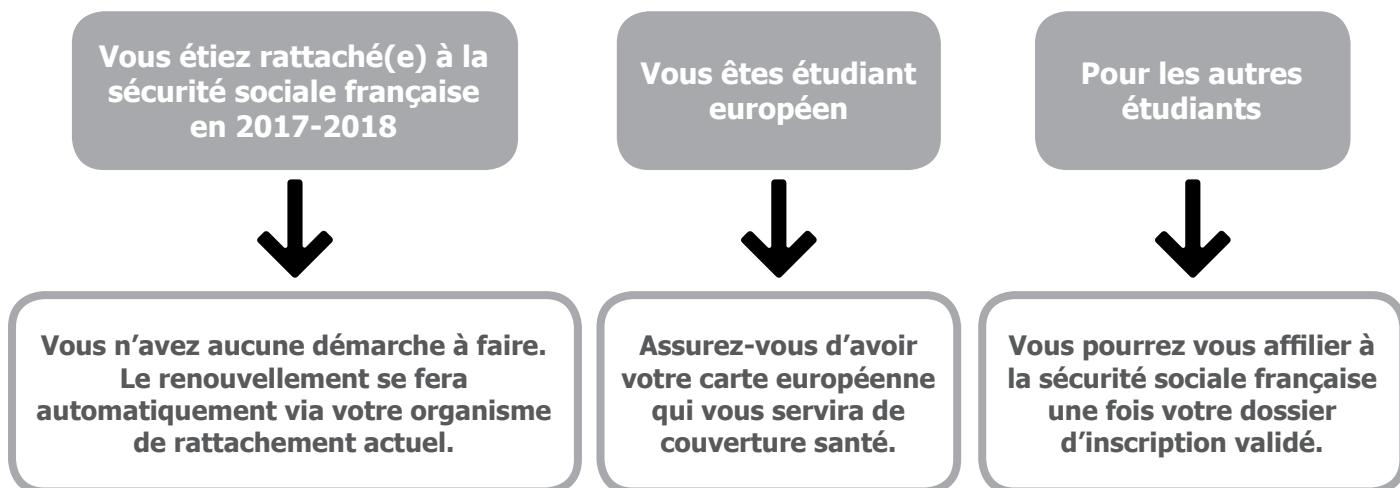
Votre inscription à l'École Centrale de Lyon

Le processus d'inscription se fait **uniquement en ligne**. L'adresse de connexion vous parviendra par email, les documents à fournir y seront précisés. Cette inscription est obligatoire pour valider votre entrée à l'École Centrale de Lyon.

Toutes les rubriques devront être remplies et les documents suivants devront être déposés sur le site d'inscription avant votre arrivée :

- Attestation** de paiement ou d'exonération de la **CVEC**.
- Photo d'identité**.
- Copie de la **carte d'identité** ou passeport.
- Attestation de la **journée du citoyen** pour les étudiants français de moins de 25 ans.
- Copie de **tous les diplômes obtenus** depuis le baccalauréat.
- Notification de **bourse** pour les boursiers.

À compter de la rentrée 2018, les établissements ne gèrent plus la sécurité sociale étudiante. L'affiliation à la sécurité sociale française est gratuite pour les étudiants. Les démarches dépendront de votre situation en 2017-2018.



Autres documents à remettre le jour de la rentrée

- Pièce d'identité** (carte d'identité ou passeport).
- Une **autorisation parentale** si vous êtes mineur.
- Attestation de **responsabilité civile** scolaire et extrascolaire.
- Dossier médical** pré-rempli pour la partie état civil, avec une photo.
- Copies du carnet de vaccination** (àagrafer derrière le dossier médical) faisant apparaître les injections contre la diphtérie, le tétanos, la polio et la coqueluche. Attestation d'une Intra Dermo Réaction (IDR) si le BCG n'a pas été fait.
Pour les étudiants internationaux, prévoir une attestation médicale rédigée en français ou en anglais mentionnant tous les vaccins depuis l'enfance (le DTPOLIO doit avoir moins de 10 ans). Joindre la photocopie du carnet de vaccinations s'il existe et une attestation d'une IDR si le BCG n'a pas été fait.
- Certificat médical** original (selon modèle) de non contre-indication à la pratique sportive, qui doit obligatoirement contenir la mention « pour la pratique du sport en compétition » (**important** : conserver une photocopie).

Tout **renseignement médical** relatif à un problème particulier doit être communiqué au pôle médical par pli confidentiel afin d'assurer un meilleur suivi de chaque élève.



En savoir plus : cliquez sur « [Inscriptions à l'École Centrale de Lyon](#) »

Droits d'inscription et frais spécifiques

L'inscription à l'École est conditionnée au paiement des droits :

- Les **droits universitaires** fixés annuellement par le ministère.
- Les **frais spécifiques**, facultatifs mais recommandés.

	Non-boursiers	Boursiers¹	Élèves internationaux DD²
Droits d'inscription			
Cursus ingénieur débuté avant le 01/09/18	601	0	<i>Voir établissement d'origine</i>
Cursus ingénieur qui débute en sept. 2018	2500	0	<i>Voir établissement d'origine</i>
Frais spécifiques	200	100	200

¹ Boursiers du gouvernement français sur présentation de la notification.

² Seuls les élèves internationaux en double-diplôme dans le cadre d'un accord d'échange sont concernés.

Le montant à payer **est précisé au moment de l'inscription**. Un **échancier en 3 mensualités** successives est possible. Vous pourrez payer **en ligne** au moment de l'inscription ou **le jour de la rentrée**.

Prévoir le règlement d'au moins un tiers de vos frais d'inscription. Les moyens de paiement acceptés le jour de la rentrée sont les suivants : **chèque, carte bancaire** (attention au seuil de paiement de votre carte) ou **espèces** (maximum 300 €). Il n'est pas possible d'utiliser plusieurs modes de paiement pour un même règlement.

Votre inscription sera enregistrée une fois le dossier validé par la scolarité et le début du paiement effectué.



En savoir plus : cliquez sur « [Budget moyen d'un élève-ingénieur](#) »

BOURSIERS CROUS

Vous avez déjà dû déposer votre dossier. Vous recevrez une réponse du service des bourses de votre académie : notification d'attribution conditionnelle de bourse ou notification de refus.

Les boursiers admis à l'École Centrale de Lyon devront demander à l'académie où a été déposé le dossier le **transfert de leur bourse pour le CROUS de Lyon**, en joignant un certificat de scolarité. Cette démarche est à effectuer à partir de la rentrée.

ASSOCIATIF

Association des élèves de l'École Centrale de Lyon (AEECL)

Le jour de la rentrée, les élèves admis qui souhaitent s'inscrire à l'AEECL devront se munir de **deux photos d'identité**. La cotisation sera de **168 €**. Elle est effective pour la durée de la scolarité.

Cette adhésion non obligatoire est cependant un prérequis :

- ◇ à l'accès aux différentes structures, services et avantages proposés par l'AEECL (carte de paiement interne...);
- ◇ à la participation aux différents événements organisés par l'AEECL (Happy Hour, concerts, sorties...);
- ◇ à l'éligibilité dans les différents clubs et associations de l'AEECL.



Les élèves désireux de participer au **week-end d'intégration** organisé par l'AEECL (septembre 2018) devront régler la somme de **130 €** environ. L'AEECL s'est dotée d'une caisse de solidarité. Les élèves ayant des difficultés peuvent confidentiellement saisir le bureau directeur de l'association.

Union Sportive des Élèves de l'École Centrale de Lyon (USEECL)

Le jour de la rentrée, les élèves admis qui souhaitent adhérer à l'association sportive de l'École (USEECL) devront prévoir une cotisation de **81 €** couvrant la durée de la scolarité.

Cette adhésion non obligatoire est cependant un prérequis :

- ◇ à l'utilisation des installations sportives (en dehors des cours) ;
- ◇ à l'inscription à certains cours de sports impliquant la participation aux championnats Universitaires ;
- ◇ à la participation aux nombreux clubs, actions, événements de l'USEECL ;
- ◇ à l'accès à de nombreux services et avantages offerts par le Bureau Des Sports (BDS), etc.



Cette adhésion inclut également la **couverture par une assurance** pour toutes les actions menées, organisées par l'USEECL : contrat MAIF collectivité.

NB : L'USEECL s'est dotée d'une caisse de solidarité. Les élèves ayant des difficultés financières peuvent confidentiellement saisir le bureau directeur de l'association.

Accès internet dans les résidences

Les résidents souhaitant disposer d'une **connexion internet dans leur chambre** devront cotiser auprès de l'association ÉCLAIR (ECL Amis des Réseaux et de l'Informatique) lors de la chaîne de rentrée, à hauteur de **16 €** par an. La connexion se fait uniquement via **câbles Ethernet**, qui pourront être achetés sur place.



+ En savoir plus : site des associations Centrale Lyon « www.myecl.fr »

POSER VOS QUESTIONS

Retrouvez la foire aux questions de la rentrée sur :

www.ec-lyon.fr/campus/foire-aux-questions-rentree.



@CentraleLyon



@CentraleLyon



Centrale Lyon



EcoleCentraleLyon

www.ec-lyon.fr